

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 1^{er} JUIN 2020 À 19 H 30 PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents à cette visioconférence et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

La conseillère Annie Lévesque de même que les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Est également présente par visioconférence : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2020-06-01-01 Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 3 juin 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale et secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence.

2020-06-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté.

2020-06-01-03 Lecture et adoption du dernier procès-verbal

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020 soit adopté.

2020-06-01-04 Liste des déboursés du mois de mai

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 64 657,²⁵ \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2020-06-01-05 Correspondance (dons)

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue de madame Micheline Poirier, remerciant le Conseil pour sa nomination à la Médaille du lieutenant-gouverneur.

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue de la Direction générale des infrastructures, informant la Municipalité que la reddition de comptes finale (incluant le rapport d'audit) soumise dans le cadre du Programme de transfert de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) a été approuvée.

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, remerciant la Municipalité d'avoir souscrit à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.

Conseil de l'Eau Gaspésie Sud (CEGS)

Il est proposé par la conseillère Annie Lévesque que la Municipalité adhère à titre de membre du Conseil de l'Eau Gaspésie Sud (CEGS) pour l'année financière 2020-2021, pour un montant de 75 \$.

Association du cancer de l'Est du Québec – Hôtellerie Omer Brazeau

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'un don de 200 \$ soit versé à l'Association du cancer de l'Est du Québec en guise de support pour le maintien des services indispensables de l'Hôtellerie Omer-Brazeau.

2020-06-01-06 Suivi du maire concernant la situation du COVID-19

Monsieur le maire procède à la lecture de la correspondance reçue de la MRC de Bonaventure en lien avec les consignes à respecter pour les citoyens qui désirent se déplacer sur le territoire. Il effectue également un suivi sur les récents développements concernant la situation entourant le COVID-19.

2020-06-01-07 Allocution du maire relativement aux faits saillants du dernier rapport financier (2019)

Monsieur le maire présente son message sur la situation financière de la Municipalité, faisant rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe, et ce, tel que prescrit par l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

2020-06-01-08 Programme supplément au loyer – AccèsLogis Volet II Projet destiné aux personnes âgées en légère perte d'autonomie

ATTENDU QUE l'OMH de Saint-Siméon présentera un projet d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SHQ);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon est en faveur de la construction neuve d'un édifice à logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis exige la participation de la Municipalité au Programme de supplément au loyer pour son acceptation par la SHQ;

ATTENDU la résolution numéro 2019-04-01-09, adoptée par le Conseil de la Municipalité de Saint-Siméon le 4 avril 2019, acceptant un engagement dans une proportion de 10% pendant les cinq (5) premières années pour au moins 20% des unités de logement prévues au projet et jusqu'à concurrence du nombre d'unités maximal prévu à l'intérieur de la convention d'exploitation;

ATTENDU les récents développements dans le dossier;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la Municipalité de Saint-Siméon participera au Programme de Supplément au Loyer pour le projet de construction présenté par l'OMH de Saint-Siméon en acceptant de s'engager dans une proportion de 10% pendant les cinq (5) premières années pour au moins 50% des unités de logement prévues au projet et jusqu'à concurrence du nombre d'unités maximal prévu à l'intérieur de la convention d'exploitation.

QUE la présente résolution abroge la résolution numéro 2019-04-01-09.

**2020-06-01-09 Relocalisation des bureaux administratifs
Installation d'un nouveau système téléphonique**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'acquisition des infrastructures de Fabrication Delta, situées au 300, rue Alexis-Poirier;

ATTENDU QU'il convient d'y installer un nouveau système téléphonique;

ATTENDU la soumission reçue de TELUS;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

D'ACCEPTER la soumission reçue de TELUS, pour une somme s'élevant à 9 598,86\$, taxes en sus;

QUE la Municipalité emprunte les montants nécessaires à même son fonds de roulement. La somme sera établie lors d'une résolution ultérieure à la suite des travaux et en considérant le montant à recevoir de la MRC de Bonaventure;

QUE madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit désignée pour agir à titre de signataire dans ce dossier.

**2020-06-01-10 Relocalisation des bureaux administratifs
Réparation et entretien de l'unité de climatisation**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'acquisition des infrastructures de Fabrication Delta, situées au 300, rue Alexis-Poirier;

ATTENDU QU'il convient de procéder à la réparation et à l'entretien de l'unité de climatisation;

ATTENDU la soumission reçue de Réfrigération Porlier 2004 Inc;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

D'ACCEPTER la soumission reçue de Réfrigération Porlier 2004 Inc, pour une somme s'élevant à 2 470 \$, taxes en sus;

QUE la Municipalité emprunte les montants nécessaires à même son fonds de roulement. La somme sera établie lors d'une résolution ultérieure à la suite des travaux et en considérant le montant à recevoir de la MRC de Bonaventure;

QUE madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit désignée pour agir à titre de signataire dans ce dossier.

**2020-06-01-11 Relocalisation du garage municipal et de la caserne de pompiers
Installation de chauffage au propane**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'acquisition des infrastructures de Fabrication Delta, situées au 300, rue Alexis-Poirier;

ATTENDU QU'il convient de procéder à l'installation d'un nouveau système de chauffage et que le Conseil désire opter pour un système au propane;

ATTENDU la soumission reçue de Supérieur Propane pour l'installation de quatre (4) Aérothermes Modine de 250 000 BTU chacun;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

D'ACCEPTER la soumission reçue de Supérieur Propane, pour une somme s'élevant à 14 552 \$, taxes en sus;

QUE la Municipalité emprunte les montants nécessaires à même son fonds de roulement. La somme sera établie lors d'une résolution ultérieure à la suite des travaux et en considérant le montant à recevoir de la MRC de Bonaventure;

QUE madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit désignée pour agir à titre de signataire dans ce dossier.

**2020-06-01-12 Relocalisation de la caserne de pompiers
Remplacement de l'éclairage**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'acquisition des infrastructures de Fabrication Delta, situées au 300, rue Alexis-Poirier;

ATTENDU QU'il convient de procéder au remplacement de l'éclairage 400 watts mhz par de l'éclairage DEL;

ATTENDU la soumission reçue de Électricité Patrick Martin Inc. Pour le remplacement de 10 luminaires 400 watts mhz par 10 luminaires de type DEL;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

D'ACCEPTER la soumission reçue de Électricité Patrick Martin Inc, pour une somme s'élevant à 6 425 \$, taxes en sus;

QUE la Municipalité emprunte les montants nécessaires à même son fonds de roulement. La somme sera établie lors d'une résolution ultérieure à la suite des travaux et en considérant le montant à recevoir de la MRC de Bonaventure;

QUE madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit désignée pour agir à titre de signataire dans ce dossier.

**2020-06-01-13 Caractérisation des systèmes municipaux de traitement d'eaux usées du territoire
Appui au Conseil de l'Eau Gaspésie Sud**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a lancé un programme de financement, soit le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE), afin de faciliter la mise en œuvre d'actions en lien avec l'eau douce;

CONSIDÉRANT QU'un projet de caractérisation des systèmes municipaux de traitement d'eaux usées du territoire du Conseil de l'Eau Gaspésie Sud sera déposé au PSREE en juin prochain;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de l'Eau Gaspésie Sud a sollicité l'appui de la Municipalité de Saint-Siméon pour ce projet, soit une collaboration de type nature (ressources humaines) évaluée à 14 heures, sous forme d'entrevue téléphonique, de demande d'informations et de recherche sommaire de données;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'autoriser madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la lettre d'appui au projet Caractérisation des systèmes municipaux de traitement d'eaux usées du territoire du Conseil de l'Eau Gaspésie Sud.

**2020-06-01-14 Comité consultatif d'urbanisme
Nomination des membres**

ATTENDU l'échéance du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU la volonté de madame Annie Dupéré de poursuivre son mandat;

ATTENDU l'intérêt de messieurs Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Maxime Arsenault, Elie Arsenault et Georges-Étienne Poirier de poursuivre leur mandat;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) de désigner ces personnes à titre de membres du comité, et ce, conformément à l'article 7 du règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme.

**2020-06-01-15 Procédure pour traitement des demandes de dérogations mineures
en contexte d'état d'urgence sanitaire**

CONSIDÉRANT QUE le service d'urbanisme de la Municipalité a informé le conseil que la période actuelle est propice au dépôt de demandes de dérogations mineures;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur qui a été décrété conformément à la Loi sur la santé publique;

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte de cette déclaration d'état d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et des Services sociaux a publié un arrêté en date du 7 mai 2020 (2020-033) suspendant toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, sauf si le conseil en décide autrement;

CONSIDÉRANT QUE l'attente de la fin de la déclaration d'urgence sanitaire pour traiter les demandes de dérogations mineures retarderait considérablement et de façon préjudiciable la réalisation des projets des citoyens concernés;

CONSIDÉRANT QUE la présente période (estivale) est une période propice à la réalisation de travaux et que le conseil désire favoriser leur réalisation dans le respect de la réglementation municipale (et de toute dérogation qui serait déposée);

CONSIDÉRANT QU'il est en effet difficile de prédire à ce jour la fin de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, mais que dans le contexte actuel, il est possible qu'elle soit prolongée encore pour plusieurs semaines;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge dans l'intérêt public de ne pas priver les citoyens de la possibilité de voir traiter leurs demandes de dérogations mineures dans la mesure où le conseil obtient par ailleurs les commentaires des citoyens, ces derniers n'étant ainsi pas privés de la possibilité de faire valoir leurs points de vue et de soumettre leurs commentaires pour qu'ils soient considérés par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire que la procédure prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard d'une dérogation mineure soit remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-033 et ce, à l'égard de toute demande de dérogation mineure devant être traitée pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire, à moins que des mesures additionnelles ou autres ne soient prises par les autorités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal décide que les demandes de dérogations mineures déposées ou traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire puissent être traitées une fois que la procédure prévue à l'arrêté ministériel 2020-033 ait été respectée (consultation écrite);

QU'un avis sera diffusé, conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité expliquant notamment la nature de la demande de dérogation mineure et sa portée et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande de dérogation mineure;

QUE les commentaires écrits quant à ces demandes pourront être transmis, par courrier, au bureau municipal situé au 111, avenue de l'Église, à l'attention de madame Nathalie Arsenault ou par courriel, à cette dernière au plus tard 15 jours après la publication de cet avis;

QU'une fois le délai pour soumettre les commentaires expiré et que le conseil municipal aura pris connaissance de ceux-ci, une nouvelle résolution sera adoptée aux fins de statuer sur la demande de dérogation mineure.

2020-06-01-16 Autres sujets

Aucun autre point traité.

Dû à un problème d'ordre technique, le conseiller Stéphane-Alexandre Blais a quitté la visioconférence.

2020-06-01-17 Période de questions

Les commentaires et questionnements soulevés concernent les tests d'eau effectués dans la rivière Saint-Siméon et la possibilité de proposer aux citoyens de laisser un peu pousser leur gazon, d'allonger la période entre chaque tonte, pour ainsi prévenir la sécheresse, les vers blancs et aider à la pollinisation.

La séance se tenant à huis clos aucune personne n'est présente.

2020-06-01-17 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Dial Lepage propose la levée de la séance, il est 20 h 10.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale